

provoquant ainsi des ravages sans précédent au sein de la population. Le refus persistant de fournir des vivres et des secours aux citoyens de certaines régions est un affront à la conscience de la communauté internationale.

Dans bien des cas, ceux qui sont soumis aux pires répressions sont souvent les individus et les groupes qui oeuvrent à la promotion des droits de la personne. Les procès tenus récemment en Tchécoslovaquie de manifestants pacifiques, dont des signataires de la Charte 77, constituent des mesures régressives allant à l'encontre des engagements pris librement par cet Etat à Vienne, dans le document final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. L'un des organismes chiliens les plus actifs dans la défense des droits de la personne, le Vicaria de Solidaridad, a récemment été mis en cause par une décision judiciaire comportant de graves conséquences pour son intégrité en tant que défenseur des droits de la personne. Au Honduras, plusieurs importants défenseurs des droits de la personne ont vu leur existence menacée par des escadrons de la mort anonymes. Dans les travaux de la Commission, où la valeur des défenseurs des droits de la personne est largement reconnue, les bons offices du Secrétaire général seraient particulièrement utiles pour résoudre ces cas et bien d'autres encore.

Nous venons d'exposer certaines des principales difficultés auxquelles la Commission se voit confrontée. Or, notre travail doit être caractérisé par un mouvement vers le progrès. La Commission doit être vigilante à l'égard du respect des normes internationales. Nous devons reconnaître les progrès